

**Réunion du Conseil Municipal
du 25 Septembre 2019
COMPTE RENDU DE SEANCE**

Etaient présents :

Monsieur LO GIACO, Madame DUMANGE, Monsieur CUISSET, Madame MAHIEUX, Monsieur MALLARD, Mesdames PERALES, BOUCHARD, Messieurs GODART, DAUDRUY, Madame DAUSSE, Mesdames RICOUR-ARAUJO, CORNEE-MONNIAUX, Monsieur LECOCQ, Madame BRUYERE et Monsieur VION

Etaient excusés :

Monsieur GREGOIRE ayant donné pouvoir à Monsieur LO GIACO
Monsieur GABELLE – Madame PISA

Etait absent non excusé :

Monsieur DERUE

Détermination des différents tarifs communaux

TARIFS COMMUNAUX en euros		Tarifs 2019	Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020
Location du centre socio- culturel	Salle Brassens pour un repas	950 € + une caution de 1.000 €	950 € + une caution de 1.000 €
	Salle Jacques BREL pour un vin d'honneur	100 € + une caution de 500 €	100 € + une caution de 500 €
	Salle Georges BRASSENS pour un vin d'honneur	210 € + une caution de 500 €	210 € + une caution de 500 €
Location salle des fêtes	Vin d'honneur	85 € + une caution de 500 €	85 € + une caution de 500 €
	Repas pour les familles asseventoises	140 € + une caution de 500 €	140 € + une caution de 500 €
	Repas pour les familles extérieures	410 € + une caution de 500 €	410 € + une caution de 500 €
Location de matériel (familles Asseventoises)	pour une table	4 €	4 €
	pour un banc	2 €	2 €
	pour une chaise	1 €	1 €
Concessions funéraires	Concession trentenaire / m ²	125 €	125 €
	Columbarium / 30 ans / case	915 €	915 €
	Caveau 2 places	---	1.240 €
Services de la bibliothèque municipale	Adhésion bibliothèque / an	5 €	5 €
	Utilisation internet / heure	1,60 €	1,60 €

Restaurant municipal	Ticket restaurant scolaire et extra-scolaire pour les familles asseventoises/repas	2,25 €	2,25 €
	Ticket restaurant scolaire et extra-scolaire pour les familles extérieures/repas	4,40 €	4,40 €
Séjour à la neige organisé durant les vacances d'hiver pour les enfants de la classe de CM1 du groupe scolaire Pauline KERGOMARD	Participation pour les familles asseventoises/séjour /enfant	80 €	80 €
	Participation pour les familles extérieures à la commune /séjour /enfant	160 €	160 €
Séjour de nature organisé durant les vacances de printemps pour les enfants de la classe de CE2 du groupe scolaire Pauline KERGOMARD	Participation pour les familles asseventoises /séjour /enfant	75 €	75 €
	Participation pour les familles extérieures à la commune /séjour /enfant	150 €	150 €
Séjour en Angleterre organisé pour les enfants de la classe de CM2 du groupe scolaire Pauline KERGOMARD	Participation pour les familles asseventoises /séjour /enfant	10 €	10 €
	Participation pour les familles extérieures à la commune / séjour /enfant	20 €	20 €
Droit d'inscription Opération Loisirs Jeunes	Participation pour le mois par enfant	10 €	10 €
Garderie municipale	La séance	1,50 €	1,50 €

Droit d'inscription pour les ALSH

		Droit d'inscription pour le mois, <u>dégressif</u> et <u>par enfant</u>								
		Quotient familial (Salaires + Prestations Sociales)								
		2019				2020				
		quotient	0 à 450	451 à 600	≤601	non allocataire	0 à 450	451 à 600	≤601	non allocataire
ASSEVENTOIS	1 ^{er} enfant inscrit	8	14	20	24	8	14	20	24	
	2 ^{ème} enfant inscrit	6	12	18	22	6	12	18	22	
	3 ^{ème} enfant inscrit	4	10	16	20	4	10	16	20	
	par enfant supplémentaire inscrit	4	10	16	20	4	10	16	20	
NON ASSEVENTOIS	1 ^{er} enfant inscrit	16	18	24	30	16	18	24	30	
	2 ^{ème} enfant inscrit	14	16	22	28	14	16	22	28	
	3 ^{ème} enfant inscrit	12	14	20	26	12	14	20	26	
	par enfant supplémentaire inscrit	12	14	20	26	12	14	20	26	

Ces tarifs ont été votés à l'unanimité du Conseil Municipal.

Modifications budgétaires

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité, les modifications budgétaires proposées par Monsieur le Maire à savoir :

Dépenses d'étude pour le remplacement de la toiture du hall de la mairie et de la salle des sports

DEPENSES		RECETTES	
2313-041	17.328	2031-041	17.328
TOTAL	17.328	TOTAL	17.328

Subvention d'équipement liée à la cession du 3 route de Boussois à la société PROMOCIL.

Le conseil municipal a décidé d'amortir cette subvention sur une période de 25 ans.

	DEPENSES		RECETTES	
	+	-	+	-
Montant	6811-042	61.521	2804422-040	
Nature	4.000 €	4.000 €	4.000 €	

Fonds de concours travaux de la rue du 158^{ème} RI

Le conseil municipal a entériné, à l'unanimité, le fonds de concours prévisionnel qui sera versé à la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre d'un montant de 48.067,70 € qui avait été inscrit au budget.

Attribution de subventions aux associations

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, plusieurs subventions exceptionnelles aux associations :

- Parents d'élèves : 1.831,20 €
- Ch'ti Drone Avesnois : 100 €
- OSCA : 1.200 €

Banquet des aînés du 17 novembre 2019

Le conseil municipal a entériné à l'unanimité le recrutement de 13 personnes maximum pour le service du banquet ainsi que le recrutement de 3 personnes maximum pour travailler en cuisine les 16 et 17 novembre 2019.

Les rémunérations ont été également acceptées à l'unanimité soit :

- les agents pour le service : grade d'adjoint technique au taux de 11,50 % IM : 326
- les agents en renfort au restaurant municipal : grade d'adjoint technique au taux de 26,20 % IM 326

Remboursement sinistre bris de glace Salle des sports

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité la proposition de remboursement de l'assureur d'un montant de 1.569,82 €.

Modification du tableau des effectifs permanents

Le comité technique paritaire intercommunal (CTPI) ayant donné un avis favorable à la demande de suppression de 3 postes à temps complet, le conseil municipal a entériné, à l'unanimité, la suppression d'un poste de technicien et de deux postes d'adjoints techniques.

Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Le conseil municipal, à l'unanimité, a accepté l'adhésion au SIDEN-SIAN

- du **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de CHIVY-LES-ETOUVELLES, ETOUVELLES et LAVAL-EN-LAONNOIS (Aisne) avec transfert de la compétence "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution** d'eau destinée à la consommation humaine)**

- de la **Commune de BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS** (Nord) avec **transfert des compétences "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) et **"Défense Extérieure Contre l'Incendie"**
- de la **Commune de PRONVILLE-EN-ARTOIS** (Pas-de-Calais) avec **transfert des compétences "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*)
- des **Communes d'ETAVES-ET-BOCQUIAUX** et **CROIX-FONSOMME** (Aisne) avec **transfert des compétences "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*)

et d'accepter la proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la **Commune de BEAURAIN** (Nord) avec **transfert des compétences "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** et **"Défense Extérieure Contre l'Incendie"**

Questions diverses

Monsieur le Maire a donné ensuite lecture du rapport de la chambre régionale des comptes relatif à la gestion de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre pour les exercices 2014 et suivants.

Il donne ensuite des informations sur l'avancement des différents chantiers de la commune.

Il explique également que la société NOREADE va entamer des travaux dans plusieurs rues sur le réseau d'eau potable dès le mois d'octobre 2019.